

# Rapport annuel 14

Le 57<sup>e</sup> rapport financier de la Banque Migros SA

## Ratios

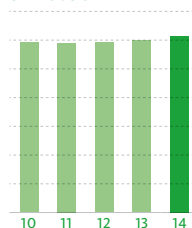
Comptes annuels en mio de CHF / Variation	2014	
Produits d'exploitation	614	+3,0%
Charges d'exploitation	285	-0,3%
Bénéfice brut	329	+6,1%
Résultat d'exploitation	286	+17,3%
Bénéfice de l'année	225	+29,4%
Somme du bilan	40 846	+5,1%
Prêts à la clientèle	35 301	+3,9%
Fonds de la clientèle	32 270	+4,8%
Fonds propres <sup>1</sup>	3 149	+6,7%
Fortune totale des dépôts-titres de la clientèle	11 504	+2,8%
Fortune des fonds Mi-Fonds	2 040	+4,6%
Effectif du personnel <sup>2</sup>	1 317	-2,7%
Nombre de succursales	66	+1
<b>Normes de fonds propres</b>		
Fonds propres pouvant être pris en compte	3 122	
Fonds propres exigibles	1 729	
Taux de couverture	181%	
<b>Ratios</b>		
Fonds de la clientèle en % des prêts à la clientèle	91,4%	
Rendement des fonds propres <sup>3</sup>	9,4%	
Charges d'exploitation en % des produits d'exploitation	46,5%	

<sup>1</sup> y compris réserve pour risques bancaires généraux

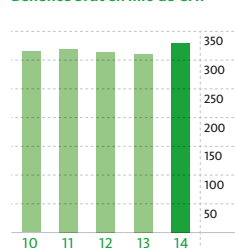
<sup>2</sup> effectif corrigé du temps partiel, places d'apprentissage à 50%

<sup>3</sup> résultat d'exploitation en % de la moyenne des fonds propres

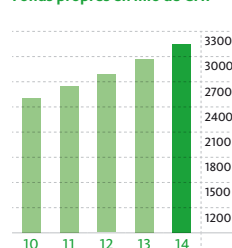
Produits d'exploitation en mio de CHF



Bénéfice brut en mio de CHF



Fonds propres en mio de CHF



## Volume d'affaires et produit d'exploitation à un niveau record

La Banque Migros a poursuivi sa croissance durant l'exercice 2014. Le total du bilan a franchi la barre des CHF 40 milliards pour la première fois, grâce à un solide afflux de fonds de la clientèle et au maintien d'une bonne dynamique dans les crédits hypothécaires. Si le produit d'exploitation a lui aussi atteint un nouveau sommet, le bénéfice brut a connu une augmentation plus marquée encore, à la faveur d'une gestion rigoureuse des coûts. Le résultat d'exploitation s'est également inscrit en forte hausse, en raison de la situation propice en matière de risques. Suite à l'ouverture de la nouvelle succursale d'Yverdon-les-Bains, la Banque Migros compte désormais 66 sites.

**Herbert Bolliger**

Président du Conseil d'administration

**Dr. Harald Nedwed**

Président de la Direction générale

## Table des matières

Avant-propos du président du Conseil d'administration	2
Commentaire sur l'exercice 2014	3
Commentaire sur les comptes annuels 2014	5
Compte de résultat 2014	7
Bilan au 31 décembre 2014	9
Tableau de financement 2014	11
Annexe aux comptes annuels	12
Informations se rapportant au bilan	16
Informations sur les opérations hors bilan	28
Informations sur le compte de résultat et autres informations essentielles	29
Rapport de l'organe de révision	31
Organigramme	32
Succursales	33

# Avant-propos du président du conseil d'administration

L'économie mondiale a vu sa dynamique s'es-souffler en 2014. La reprise conjoncturelle s'est montrée hésitante, notamment au sein de la zone euro. Dans ce contexte, le produit intérieur brut suisse a progressé de 2,0%, selon les prévisions du Centre de recherches conjoncturelles de l'EPF Zurich (KOF).

Les marchés des actions ont à nouveau enregistré de solides performances en 2014, malgré divers foyers d'inquiétudes (craintes relatives à l'évolution de la conjoncture, conflit armé en Ukraine, troubles au Moyen-Orient). L'indice actions MSCI Monde s'est ainsi accru de 17,2% en CHF et l'indice suisse des actions SPI a lui aussi fait état d'une évolution réjouissante, avec un gain de 13,0%. La bonne tenue des marchés boursiers a été portée par les mesures de politique monétaire des banques centrales. La Banque centrale européenne (BCE) s'est montrée particulièrement active: sa politique expansionniste a entraîné un net recul des taux d'intérêt, non seulement dans la zone euro mais également en Suisse. Dans le même temps, la faiblesse de l'euro a été source de pressions haussières sur le franc. La Banque nationale suisse (BNS) s'est dès lors vue contrainte d'abaisser à -0,75% à 0,25% la bande de fluctuation du Libor à trois mois afin de défendre le cours plancher de 1.20 franc pour 1 euro. L'institut d'émission a en outre annoncé l'introduction d'un taux négatif sur les avoirs en compte de virement des banques à partir du 22 janvier 2015. Conséquence: les rendements des obligations de la Confédération à dix ans ont chuté à moins de 0,3% à fin 2014, contre encore 1,2% en début d'exercice.

Les taux d'intérêt hypothécaires ont également atteint de nouveaux planchers durant l'année sous revue, sans toutefois provoquer une nouvelle flambée des prix de l'immobilier en Suisse. Au lieu de cela, le marché du logement a amorcé une détente, due notamment au durcissement des exigences de fonds propres décidé par le secteur bancaire dans le cadre de son autorégulation. Les affaires

hypothécaires ont une fois de plus connu une évolution très positive, portée par des conditions favorables et par l'élargissement du réseau de distribution de la Banque Migros. Du côté du passif, les fonds de la clientèle ont continué d'affluer à un rythme soutenu.

Malgré la forte pression concurrentielle dans les opérations d'intérêts, le produit d'exploitation s'est inscrit en nette progression, à plus de CHF 600 millions, soit le plus haut niveau de l'histoire de la banque. Cette croissance réjouissante s'est reflétée de manière plus que proportionnelle dans le bénéfice brut qui, grâce à une gestion rigoureuse des coûts, a lui aussi enregistré un nouveau record.

La Banque Migros profite de nombreux atouts pour faire face aux défis à venir: un solide capital de confiance auprès de ses clients, une offre attrayante, des collaborateurs compétents et motivés ainsi qu'une infrastructure résolument axée sur l'avenir. En 2014, la Banque a notamment entrepris un travail de préparation en vue de l'introduction en janvier 2015 d'un nouveau système de connexion à l'e-banking. Celui-ci vise à harmoniser et simplifier l'accès pour l'ensemble des appareils (PC, tablettes et smartphones), tout en répondant aux critères de sécurité les plus stricts.

Je tiens à remercier ici les collaboratrices et collaborateurs, les cadres ainsi que les membres de la direction en raison du remarquable engagement dont ils ont fait preuve en 2014. J'adresse également mes remerciements sincères à nos clientes et clients pour la confiance et la fidélité qu'ils témoignent à l'égard de la Banque Migros.



Herbert Bolliger  
Président du Conseil d'administration

# Commentaire sur l'exercice 2014

Les fonds de la clientèle ont augmenté de 4,8% et le volume des prêts hypothécaires a progressé de 4,6%. Ainsi, le total du bilan a franchi pour la première fois la barre des CHF 40 milliards, tandis que le produit d'exploitation, le bénéfice brut et le bénéfice net ont eux aussi atteint de nouveaux records.

## Forte augmentation des dépôts d'épargne

La Banque Migros a bénéficié d'un important afflux de dépôts d'épargne durant l'exercice sous revue. Le montant total des fonds de la clientèle s'est accru de CHF 1,5 milliard ou 4,8%, à CHF 32,3 milliards. La plus forte progression est venue des comptes privés et des comptes Premium (+10,6%), suivis des comptes de prévoyance des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> piliers (+6,0% et +8,8%).

## Poursuite d'une tendance positive dans les prêts hypothécaires

Les prêts hypothécaires ont augmenté de CHF 1,4 milliard ou 4,6%, à CHF 32,6 milliards. On relèvera à cet égard que la Banque Migros est restée fidèle à sa politique prudente en matière d'octroi de crédits. A la date de clôture du bilan, 97% des prêts hypothécaires consentis sur des immeubles d'habitation concernaient des hypothèques de premier rang, avec un taux d'avance pouvant atteindre 67%. Le montant moyen d'un crédit hypothécaire s'élevait à CHF 304 000 pour les propriétés par étage et CHF 415 000 pour les maisons individuelles. Les prêts hypothécaires à taux fixe constituaient plus de 90% du portefeuille hypothécaire global, contre 5% pour les prêts hypothécaires Libor.

## Progrès dans les opérations sur titres

L'année sous revue a été marquée par une forte progression des mandats de gestion de fortune, dont le nombre a augmenté de 7,2%. La fortune des Mi-Fonds a par ailleurs dépassé le cap des CHF 2 milliards.

## Produit d'exploitation record

Le produit d'exploitation a progressé de 3,0%, à CHF 614 millions, soit le plus haut niveau de l'histoire de la banque. La répartition par groupes de clients révèle que le produit d'exploitation est issu pour moitié du segment Clientèle privée et pour moitié des segments Premium Banking et Clientèle entreprises. Les charges d'exploitation ont pu être réduites de 0,3% par rapport à l'année précédente, à CHF 285 millions. Le bénéfice brut ressort ainsi en hausse de 6,1%, à CHF 329 millions. Les résultats globalement satisfaisants, conjugués à une bonne maîtrise des coûts, ont permis d'abaisser le rapport entre les charges et les produits (cost/income ratio) de 48,0% à 46,5%. Les correctifs de valeur, les provisions et les pertes ont également connu une évolution favorable, grâce notamment à l'amélioration de la situation en matière de risques. Le résultat d'exploitation s'est ainsi accru de 17,3%, à CHF 286 millions. Le bénéfice net, en hausse de 29,4%, à CHF 225 millions, a fait état d'une progression encore plus marquée – due pour une large partie au fait qu'aucune réserve pour risques bancaires généraux n'a été constituée durant la période sous revue. La politique en matière de provisions a en effet été modifiée: au lieu de constituer des réserves latentes au titre de fonds propres comme c'était le cas jusqu'ici, la Banque Migros opte désormais pour un renforcement de ses fonds propres de base au travers du bénéfice net.

### Extension du réseau de succursales

En 2014, la Banque Migros a poursuivi le développement de son réseau, avec l'inauguration d'un nouveau site à Yverdon-les-Bains le 4 avril, puis l'ouverture de la succursale de Wallisellen-Richti le 2 octobre, en remplacement de la succursale localisée dans le centre commercial Glatt. Ces deux nouvelles implantations portent le nombre de succursales de la Banque Migros à 66. Depuis le lancement de la stratégie d'extension du réseau en 2008, 22 nouveaux sites ont été inaugurés. L'ouverture d'une succursale supplémentaire est prévue à Meyrin (GE) en 2015.

### Développement ciblé de l'e-banking et du mobile banking

Parallèlement à son réseau de succursales, la Banque Migros poursuit le développement de ses prestations dans les domaines de l'e-banking et du mobile banking. En juillet 2014, elle a ainsi lancé le service «virement direct P2P», qui permet de transférer de l'argent de manière simple, rapide et sûre à l'aide de smartphones, y compris à des clients d'autres banques. Il s'agit là d'une prestation unique en Suisse, dans la mesure où elle permet aussi bien d'envoyer de l'argent que d'en recevoir. Un nouveau système de connexion à l'e-banking a par ailleurs été mis sur pied durant l'exercice sous revue, avec un lancement prévu en janvier 2015. Ce système vise à harmoniser et simplifier l'accès pour l'ensemble des appareils électroniques (PC, tablettes et smartphones), tout en répondant aux critères de sécurité les plus stricts. La Banque Migros entend proposer de nouvelles innovations en matière de trafic des paiements sans numéraire en 2015, avec notamment le règlement sans carte de crédit dans les boutiques en ligne. Il est en outre prévu d'ajouter la Banque Migros comme canal de paiement dans l'app Migros.

### Investissements dans l'internet

Le site internet de la Banque Migros, revu et modifié de fond en comble, a été lancé en avril 2014. Cette refonte avait pour but d'améliorer la clarté et la convivialité et d'étoffer la palette d'informations accessibles depuis la page d'accueil, en incluant notamment un nouveau blog financier. Les articles publiés sur ce blog ont d'ailleurs suscité de nombreux échos et ont été repris à maintes occasions par les médias au cours de l'année sous revue. Le succès de notre site internet optimisé s'est aussi traduit par une augmentation du nombre de pages visitées: durant le second semestre 2014, elles ont totalisé 7,5 millions de clics, ce qui correspond à une hausse de 17% par rapport à la même période de l'année précédente.

### Un solide engagement social et environnemental

En reversant une part de son bénéfice à la Fédération des coopératives Migros (FCM), la Banque Migros soutient l'engagement de cette dernière en faveur du développement durable, de la diversité culturelle et du sport en Suisse. 10% des dividendes de la Banque Migros reviennent à la FCM afin de soutenir de tels projets d'utilité publique.

### Poursuite de la stratégie en place

La Banque Migros aborde l'exercice 2015 avec un optimisme mesuré. Grâce au solide capital de confiance dont elle jouit auprès de ses clients, à son offre attrayante, à ses collaborateurs compétents et motivés ainsi qu'à une infrastructure résolument axée sur l'avenir, la Banque Migros est bien armée pour poursuivre son essor même dans un environnement de marché riche en défis, caractérisé par des taux d'intérêt négatifs.

# Commentaire sur les comptes annuels 2014

## Opérations de crédit

En 2014, les prêts à la clientèle ont progressé de 3,9%, à CHF 35,3 milliards. Durant l'année sous revue, la Banque Migros est restée fidèle à sa politique prudente en matière de risque, ce qui n'a pas empêché une croissance significative des volumes de crédit.

Au cours de l'exercice sous revue, les prêts hypothécaires ont augmenté de CHF 1,4 milliard ou 4,6%, à CHF 32,6 milliards. A la date de clôture du bilan, les prêts hypothécaires à taux fixe représentaient 91% de l'ensemble des hypothèques.

Le paiement des intérêts s'est à nouveau effectué de manière satisfaisante dans le secteur des crédits. Les arriérés d'intérêts n'ont représenté que 0,2% du produit total des intérêts.

## Placements en titres et réserves de liquidités

La banque détient d'importantes réserves de liquidités sous la forme de placements en titres, afin de pouvoir assurer le refinancement des prêts à la clientèle en tout temps, même en cas de modifications des conditions du marché. Les placements en titres détenus sous les postes «Portefeuilles de titres destinés au négoce» et «Immobilisations financières» se composent en majeure partie d'obligations et de fonds de placement diversifiés, et totalisent CHF 0,7 milliard. Durant l'exercice sous revue, ces réserves de liquidités ont augmenté de CHF 80 millions. Par ailleurs, les réserves de liquidités détenues sous forme d'avoirs liquides et de créances sur les banques ont augmenté au total de CHF 570 millions, à CHF 4,5 milliards.

## Fonds de la clientèle et refinancement

La politique de taux bas maintenue par la Banque nationale suisse a entraîné une poursuite du transfert des fonds de la clientèle, à savoir des placements à rémunération fixe et à long terme vers des placements variables sous forme de dépôts en compte. Les engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements ont ainsi progressé de 5,7%, tandis que les obligations de caisse ont reculé de 9,1%. Les dépôts de la clientèle ont atteint CHF 32,3 milliards, ce qui représente 91,4% des prêts accordés à la clientèle. La Banque Migros a ainsi continué de bénéficier d'une structure de refinancement très favorable.

## Fonds propres

Le bénéfice satisfaisant enregistré au terme de l'exercice sous revue a permis de consolider encore la base de fonds propres de la Banque Migros. Le dividende distribué à l'issue de l'exercice 2013 totalisait CHF 27 millions; le dividende proposé à l'Assemblée générale pour l'exercice 2014 représente un montant inchangé de CHF 27 millions. Les fonds propres pouvant être pris en compte au sens de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne (LB) s'élevaient ainsi à CHF 3,1 milliards au 31 décembre 2014. Par rapport aux fonds propres exigibles (volant anticyclique de fonds propres inclus), le taux de couverture s'est établi à un niveau confortable de 181%.

### Produits

Les opérations d'intérêts sont restées la première source de revenus de la Banque Migros, ce secteur générant près de 80% des produits en 2014. Grâce à la structure de refinancement favorable dont bénéficie la banque ainsi qu'à une forte croissance des volumes dans les hypothèques et les fonds d'épargne, le produit net des intérêts s'est inscrit en hausse. Par rapport à l'exercice précédent, le produit des opérations d'intérêts a progressé de 2,7%, à CHF 488 millions.

Le produit des opérations de commissions et des prestations de services s'est accru de 2,2%, à CHF 83 millions, par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est largement issue du négoce de titres, qui a bénéficié à la fois d'une augmentation des transactions et d'un accroissement des volumes des dépôts. Le produit des opérations de négoce a grimpé à CHF 36 millions (contre CHF 32 millions en 2013). Sur ce montant, CHF 31 millions reviennent au négoce de devises, d'espèces et de métaux précieux (contre CHF 34 millions en 2013).

### Charges

A fin 2014, l'effectif du personnel en équivalent plein temps correspondait à 1317 postes (contre 1354 à fin 2013), dont 73 personnes en formation. Les charges de personnel ont enregistré un léger recul de 0,8%, à CHF 174 millions.

Les autres charges d'exploitation n'ont augmenté que de 0,5%, à CHF 111 millions, grâce à une gestion rigoureuse des coûts.

### Répartition du bénéfice

L'évolution globalement satisfaisante des produits, conjuguée à une bonne maîtrise des coûts et à une amélioration de la situation en termes de risque, s'est soldée par une hausse du résultat d'exploitation de 17,3%, à CHF 286 millions. Aucune réserve pour risques bancaires généraux n'ayant été constituée au cours de l'exercice sous revue, le bénéfice net après impôts est ressorti à CHF 225 millions, contre CHF 174 millions à fin 2013.

### Dépôts de titres

Quelque 84 000 clients ont confié leurs titres en dépôt à la Banque Migros. Le volume des dépôts-titres a augmenté de 2,8%, à CHF 11,5 milliards, une évolution favorisée par la bonne tenue des marchés boursiers.

# Compte de résultat 2014

en 1000 CHF	2014	2013	Variation	en %
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>				
Produit des intérêts et des escomptes	723 396	741 582	-18 186	-2
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	16 377	21 991	-5 614	-26
Charges d'intérêts	-251 788	-288 481	-36 694	-13
Sous-total résultat des opérations d'intérêts	487 986	475 092	+12 894	+3
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>				
Produit des commissions sur les opérations de crédit	5 258	5 135	+123	+2
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	56 117	54 870	+1 247	+2
Produit des commissions sur les autres prestations de service	36 591	36 062	+529	+1
Charges de commissions	-15 406	-15 272	+133	+1
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service	82 560	80 795	+1 765	+2
<b>Résultat des opérations de négoce</b>				
	35 664	32 337	+3 327	+10
<b>Autres résultats ordinaires</b>				
Produits des participations	3 254	2 751	+503	+18
Résultat des immeubles	2 676	3 195	-519	-16
Autres produits ordinaires	1 781	1 926	-145	-8
Autres charges ordinaires	0	0	0	+0
Sous-total autres résultats ordinaires	7 711	7 872	-161	-2
<b>Produit d'exploitation</b>				
	613 920	596 096	+17 824	+3

Les montants figurant dans le compte de résultat, dans le bilan et dans les tableaux sont arrondis. Il se peut donc que les totaux ne correspondent pas à la somme des différentes composantes.

en 1000 CHF	2014		Variation	en %
<b>Produit d'exploitation</b>	613 920	596 096	+17 824	+3
<b>Charges d'exploitation</b>				
Charges de personnel	-174 327	-175 783	-1 456	-1
Autres charges d'exploitation	-110 958	-110 448	+510	+0
Sous-total charges d'exploitation	-285 285	-286 230	-946	-0
<b>Bénéfice brut</b>	328 636	309 865	+18 770	+6
Amortissements sur l'actif immobilisé	-35 606	-37 981	-2 376	-6
Correctifs de valeur, provisions et pertes	-6 828	-27 918	-21 090	-76
<b>Résultat d'exploitation (résultat intermédiaire)</b>	286 202	243 966	+42 236	+17
Produits extraordinaires	680	2 309	-1 629	-71
Charges extraordinaires	0	-17 506	-17 506	-100
attribution à la réserve pour risques bancaires généraux	0	-17 506	-17 506	-100
Impôts	-61 670	-54 727	+6 943	+13
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	225 211	174 042	+51 170	+29

Les montants figurant dans le compte de résultat, dans le bilan et dans les tableaux sont arrondis. Il se peut donc que les totaux ne correspondent pas à la somme des différentes composantes.

## Emploi statutaire du bénéfice

Les comptes annuels statutaires de la Banque Migros font état d'un bénéfice de CHF 225,2 millions et d'un bénéfice reporté de CHF 575 565 pour l'exercice considéré. Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'utiliser le bénéfice comme suit:

en 1000 CHF	2014	2013	Variation	en %
<b>Emploi du bénéfice</b>				
Bénéfice de l'exercice	225 211	174 042	+51 170	+29
Bénéfice reporté	576	534	+42	+8
Bénéfice résultant du bilan	225 787	174 576	+51 211	+29
<b>Le Conseil d'administration propose d'utiliser le bénéfice comme suit</b>				
Attribution à la réserve légale générale	0	0	+0	+0
Constitution des autres réserves	198 000	147 000	+51 000	+35
Distribution du bénéfice	27 000	27 000	+0	+0
Bénéfice reporté	787	576	+211	+37

Les chiffres de l'exercice précédent sont conformes à la décision de l'Assemblée générale.



# Bilan au 31 décembre 2014

en 1000 CHF	2014	2013	Variation	en %
<b>Actifs</b>				
Liquidités	2 782 280	2 239 747	+542 533	+24
Créances sur les banques	1 676 406	1 649 022	+27 385	+2
Créances sur la clientèle	2 715 526	2 824 797	-109 271	-4
Créances hypothécaires	32 585 941	31 163 347	+1 422 594	+5
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	74 719	101 737	-27 018	-27
Immobilisations financières	655 684	548 051	+107 632	+20
Participations	58 790	58 791	-1	-0
Immobilisations corporelles	211 507	231 720	-20 212	-9
Comptes de régularisation	36 552	43 448	-6 896	-16
Autres actifs	48 952	21 573	+27 379	+127
<b>Total des actifs</b>	<b>40 846 357</b>	<b>38 882 233</b>	<b>+1 964 125</b>	<b>+5</b>

en 1000 CHF	2014	2013	Variation	en %
<b>Passifs</b>				
Engagements envers les banques	59 538	28 882	+30 656	+106
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	27 416 823	25 938 264	+1 478 559	+6
Autres engagements envers la clientèle	3 901 224	3 818 430	+82 794	+2
Obligations de caisse	951 831	1 046 983	-95 152	-9
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	4 700 700	4 444 200	+256 500	+6
Comptes de régularisation	125 287	121 754	+3 533	+3
Autres passifs	122 316	97 664	+24 652	+25
Correctifs de valeurs et provisions	419 259	434 888	-15 628	-4
Réserves pour risques bancaires généraux	1 208 592	1 208 592	+0	+0
Capital social	700 000	700 000	+0	+0
Réserves issues du bénéfice	1 015 576	868 534	+147 042	+17
Bénéfice de l'exercice	225 211	174 042	+51 170	+29
<b>Total des passifs</b>	<b>40 846 357</b>	<b>38 882 233</b>	<b>+1 964 125</b>	<b>+5</b>
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés	68 299	254 613	-186 314	-73
<b>Opérations hors bilan</b>				
Engagements conditionnels	125 147	138 109	-12 962	-9
Engagements irrévocables	576 500	572 206	+4 294	+1
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	51 638	51 638	+0	+0
Instruments financiers dérivés				
montant du sous-jacent	12 438 538	8 418 694	+4 019 844	+48
valeurs de remplacement positives	551	15 471	-14 920	-96
valeurs de remplacement négatives	44 848	1 518	+43 330	+2854
Opérations fiduciaires	1 694 742	1 622 374	+72 368	+4

# Tableau de financement 2014

en 1000 CHF	Sources de fonds 2014	Emplois de fonds 2014	Sources de fonds 2013	Emplois de fonds 2013
Bénéfice du groupe	225 211		174 042	
Amortissements sur l'actif immobilisé	35 606		37 981	
Correctifs de valeurs et provisions		15 628	13 860	
Réserves pour les risques bancaires généraux	0		17 506	
Comptes de régularisation actifs	6 896		8 853	
Comptes de régularisation passifs	3 533			17 220
Dividende de l'exercice précédent		27 000		27 000
<b>Flux de fonds du résultat opérationnel</b>	<b>228 617</b>		<b>208 023</b>	
Capital social	0		0	
<b>Flux de transactions de capitaux propres</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	
Participations	1		179	
Immobilisations corporelles		15 393		12 443
<b>Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé et dans les participations</b>		<b>15 392</b>		<b>12 264</b>
Créances hypothécaires		1 422 594		1 260 900
Créances sur la clientèle	109 271			23 010
Fonds d'épargne et de placement	1 478 559		1 202 771	
Autres engagements envers la clientèle	82 794		343 342	
Emission d'obligations de caisse		95 152		169 232
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage	256 500			450 800
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	27 018		27 731	
Immobilisations financières		107 632	245 580	
Créances sur les banques		27 385		17 662
Engagements envers les banques	30 656			12 383
Autres actifs		27 379		8 447
Autres passifs	24 652		2 918	
<b>Flux de fonds de l'activité bancaire</b>	<b>329 308</b>			<b>120 092</b>
Liquidités		542 533		75 666
<b>Liquidités</b>		<b>542 533</b>		<b>75 666</b>
<b>Total</b>	<b>557 925</b>	<b>557 925</b>	<b>208 023</b>	<b>208 023</b>

# Annexe aux comptes annuels

## Rappel des activités

La Banque Migros est active dans toute la Suisse en tant que banque universelle. Elle offre ses services bancaires et financiers auprès de 66 succursales. A fin 2014, l'effectif du personnel en termes de postes à plein temps s'élevait à 1317 collaboratrices et collaborateurs, contre 1354 au terme de l'exercice précédent. Les opérations d'intérêts, principale activité de la banque, constituent la première source de revenus et contribuent pour environ quatre cinquièmes au produit d'exploitation. Le solde se répartit entre les opérations de commissions et de prestations de services, les opérations de négoce, ainsi que les revenus des placements financiers, des immeubles et des participations.

### Affaires actives

L'octroi de crédits se fonde essentiellement sur des garanties hypothécaires et sert au financement de logements. Les crédits commerciaux sont octroyés sur une base couverte ou non couverte. Les crédits privés sont accordés sur une base non couverte jusqu'à concurrence de CHF 80 000 pour le financement de biens de consommation. Les créances envers la clientèle et les banques à l'étranger se chiffrent à 0,7% du total du bilan.

### Affaires passives

L'épargne constitue la majeure partie des fonds de la clientèle. Outre les créanciers à terme, les passifs à taux fixe englobent les obligations de caisse d'une durée de deux à huit ans. La Banque Migros émet ses propres emprunts obligataires depuis 1997 et, en sa qualité de membre de la centrale d'émission de lettres de gage des établissements hypothécaires suisses, souscrit des prêts sur lettres de gage pour des montants considérables.

### Opérations de commissions et de prestations de services

La Banque Migros offre à sa clientèle tous les produits et services d'une banque universelle, et notamment des prestations de conseil en placement et de gestion de fortune.

### Opérations de négoce

La contribution des opérations de négoce se compose essentiellement du produit issu du négoce de titres propres, de devises, d'espèces et de métaux précieux.

## Gestion des risques

La Banque Migros suit une politique traditionnellement prudente et fondamentalement conservatrice en matière de risques. La gestion des risques est considérée comme la compétence-clé centrale. La sécurité et l'évaluation des risques revêtent une importance capitale dans l'application de la politique en matière de risques ainsi qu'au niveau de toutes les décisions y relatives. Telles sont les bases sur lesquelles se fondent la stratégie, la culture et les processus adoptés par la Banque Migros en matière de risques. La prise de risques intervient lorsqu'elle présente un rapport adéquat avec le rendement. La limitation des risques via la mise en place de directives et de structures limites en matière de politique de risques s'impose comme un objectif premier, afin de protéger la banque contre des charges imprévues.

La culture de gestion des risques au sein de la Banque Migros repose sur plusieurs principes: définition claire des responsabilités et des compétences, prise de

conscience des risques de la part de la direction de la banque et du personnel, mise en place de mécanismes de contrôle efficaces et séparation nécessaire entre la gestion et le contrôle des risques.

Le processus de gestion des risques, qui définit le traitement et la gestion desdits risques, constitue une base essentielle pour une gestion efficace.

L'identification de nouveaux risques, qu'il s'agisse de nouveaux produits ou de nouvelles activités, ou de leur intégration dans les systèmes de gestion des risques, est envisagée comme une tâche permanente. Les risques quantifiables sont pris en compte en fonction de leur dimension, selon les normes et pratiques usuelles du marché.

En matière de gestion des risques, des mesures ciblées sont introduites en fonction des besoins: elles peuvent avoir une incidence variable sur le portefeuille de risques, au plan de la forme comme au plan de leurs effets. Les différentes variantes vont de la limitation ou de l'évitement des risques à l'acceptation de ces derniers, en passant par un transfert des risques sous la forme de cessions ou l'exigence de garanties.

La transparence nécessaire à la perception des risques s'obtient au moyen d'instruments d'enregistrement et de systèmes d'application adéquats. Le respect des lignes directrices, directives et limites énoncées dans le cadre de la politique de gestion des risques fait l'objet d'une vérification périodique.

La politique de gestion des risques est définie dans le règlement d'organisation et régie dans des manuels et des directives. L'organe suprême responsable est le Conseil d'administration: c'est lui qui détermine et accorde les limites et les niveaux de compétence respectifs et qui approuve la méthode de mesure des risques utilisée. La gestion des risques incombe au Risk Council, organe situé au plus haut niveau opérationnel. Celui-ci réunit les membres de la Direction générale, le responsable de la Direction financière ainsi que le responsable du Controlling du risque central.

En sa qualité d'organe de contrôle, le Risk Council reçoit un reporting mensuel couvrant la chaîne de création de valeur que représente le processus de gestion des risques.

### Appréciation des risques par le Conseil d'administration

La Direction générale établit chaque année une représentation récapitulative de la gestion des risques et des mesures de contrôle interne, et procède à une analyse des risques. Lors de sa séance du 27 février 2014, le Conseil d'administration a approuvé cette analyse des risques, ainsi que les mesures prises afin de contrôler et de limiter les risques essentiels. La Direction générale tient en outre le Conseil d'administration informé de toute modification importante des risques via le rapport du Risk Council, ce dans le cadre de ses séances ordinaires.

### Risques de crédit

Les risques de crédit ou de contrepartie ont trait à l'incapacité potentielle d'une partie à honorer ses engagements envers la Banque Migros. Ils concernent aussi bien les produits bancaires traditionnels comme les prêts hypothécaires, que les opérations de négoce. L'inexécution des engagements pris par un client peut occasionner une perte pour la banque. Cette catégorie de risques fait l'objet d'un règlement détaillé qui fixe les compétences et les classe par organe et par type de crédit.

### Modèle de rating et renouvellements périodiques

La Banque Migros dispose d'un modèle de rating interne servant à la notation des crédits. Ce modèle comprend dix niveaux différents. Pour les clients soumis à l'obligation légale de tenir une comptabilité, ce modèle prend en compte des caractéristiques qualitatives et quantitatives ainsi que les garanties remises. Dans le département Entreprises, les ratings attribués aux crédits commerciaux font l'objet d'un examen annuel. Dans les crédits hypothécaires, on applique une procédure de notation axée sur les taux d'avance. Le terme prévu pour le contrôle périodique des crédits dans le domaine hypothécaire varie en fonction du rating, du montant de l'engagement ainsi que de la couverture. Le modèle de rating garantit une gestion des positions de crédits conforme au risque.

### Evaluation des garanties par gage immobilier

Dans l'évaluation de biens immobiliers, le principe de la valeur la plus basse veut que la valeur vénale corresponde au maximum au prix d'achat (base d'avance pour le financement). La Banque Migros procède dans tous les cas à un contrôle de la valeur vénale. Pour ce faire, elle se base sur le modèle d'évaluation hédoniste du Centre d'Information et de Formation Immobilières SA (CIFI), ainsi que sur les appréciations de ses spécialistes immobiliers internes et l'expertise d'évaluateurs externes, lesquels doivent recourir respectivement à une méthode différenciée selon le caractère de l'objet (valeur actuelle, méthode DCF, etc.). Le principe de prudence s'applique à tous les éléments et paramètres à évaluer. L'évaluation des différentes catégories de couverture par gages immobiliers se fait au moyen de méthodes et d'outils standardisés. Dans le domaine des logements à usage propre (maisons individuelles, logements en propriété) et des logements de vacances, la banque se fonde sur le modèle d'évaluation hédoniste du CIFI. Le modèle CIFI est intégré dans le système d'aide à la décision en matière de crédit. Pour les immeubles de rendement (immeubles locatifs et commerciaux), la Banque Migros se base en principe sur la valeur de rendement réelle. Le taux de capitalisation est fixé en fonction des caractéristiques propres à l'immeuble (région, situation, état, structure des loyers, niveau comparatif des loyers). Pour les immeubles professionnels et industriels, la Banque Migros se base également sur la valeur de rendement réelle; s'agissant des immeubles à usage propre, l'évaluation des risques repose en premier lieu sur la capacité d'endettement («debt capacity») de l'entreprise.

### Taux d'avance, calcul de la capacité financière, amortissement

Les activités de la Banque Migros dans le domaine des crédits se fondent principalement sur des garanties, les gages immobiliers figurant au premier plan. L'octroi de crédits se base sur des taux d'avance conservateurs. Chaque demande de crédit doit être accompagnée d'une estimation actuelle de la valeur de l'objet à financer. Les couvertures correspondantes proviennent pour une grande part du secteur des logements privés et sont bien diversifiées à l'échelle de la Suisse. Pour les logements à usage propre et les immeubles de rendement, le calcul de la capacité d'assumer durablement la charge d'un crédit se fait à l'aide d'un taux d'intérêt hypothécaire théorique, lequel correspond à un taux moyen à long terme. Lorsque plusieurs objets concernent un même débiteur, on procède à un calcul global de la capacité financière. Les hypothèques de deuxième rang (avance > 67%) doivent être amorties de manière linéaire sur une durée maximale de quinze ans par les débiteurs.

### Identification des risques de défaillance

Les engagements présentant un risque élevé (dépassements des limites, arriérés d'intérêts, etc.) font l'objet d'une surveillance et d'un suivi particuliers.

La valeur de liquidation (soit une estimation de la valeur d'aliénation réalisable) des garanties de crédit est calculée afin de mesurer le besoin de correctifs de valeurs dans les créances compromises. La détermination de la valeur de liquidation des immeubles se base sur une estimation interne ou externe de la valeur vénale, qui fait suite à une inspection des lieux. De ce prix estimé du marché sont retranchés les diminutions de valeurs habituelles, les coûts de détention ainsi que les charges de liquidation qui devront encore être supportées.

### Opérations interbancaires / opérations de négoce

La Banque Migros recourt à des limites de crédit par contrepartie pour assurer la gestion des risques de contrepartie et des risques de défaillance liés aux opérations de négoce et aux opérations interbancaires. Ces limites de crédit sont largement fonction du rating, mais prennent également en compte d'autres critères.

### Risques de marché

Par risques de marché, on entend principalement les menaces et incertitudes liées aux fluctuations de cours, variations de taux d'intérêt y comprises.

### Risques d'intérêt

Les variations de taux d'intérêt peuvent exercer un impact considérable sur les revenus provenant des activités de base traditionnelles de la Banque Migros, lesquelles ont une grande incidence au niveau du bilan. La mesure, la gestion et la surveillance systématiques des risques de variation de taux dans le portefeuille de la banque s'effectuent de manière centralisée, au moyen d'un logiciel ad hoc. En outre, l'impact sur la structure du bilan, sur les valeurs et sur les revenus est pris en compte et comparé sur une base mensuelle. S'appuyant sur ses prévisions en matière de taux, la Banque Migros recourt notamment à des swaps de taux d'intérêt pour gérer son exposition au risque.

### Risques de marché dans le portefeuille de négoce

La mesure, la gestion et la surveillance systématiques des risques de marché dans le portefeuille de négoce s'effectuent au moyen d'un logiciel ad hoc. L'exposition au risque, mesurée selon la méthode «mark-to-market», est définie selon une structure de limitation. Des analyses de scénarios sont effectuées de manière périodique et l'état des revenus comprenant les chiffres relatifs aux pertes et aux profits est enregistré quotidiennement.

### Value at Risk (VaR) dans le portefeuille de négoce

La Banque Migros calcule les risques du portefeuille de négoce sur la base de la méthode Value at Risk (VaR). La VaR sert à évaluer une perte possible en fonction d'une probabilité et d'une période données, dans un marché fonctionnant de manière normale et habituelle. Les estimations VaR de la Banque Migros reposent sur une procédure d'analyse paramétrique (méthode variance/covariance) et des simulations historiques prenant pour hypothèse une probabilité de défaillance de 99% et une période de détention d'un jour. Les calculs et simulations se basent sur les paramètres du marché des 250 derniers jours ouvrables, soit l'équivalent d'une année civile.

## Principes d'évaluation et d'établissement du bilan

### Bases

Les comptes annuels publiés dans le présent rapport de gestion ont été établis selon le principe d'image fidèle («true and fair view»). Un bilan statutaire peut être obtenu sur demande.

La tenue des comptes, l'évaluation et l'établissement du bilan s'effectuent conformément aux prescriptions de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, à l'ordonnance y afférente, ainsi qu'aux directives et dispositions de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA en matière d'établissement des comptes.

Les positions détaillées des postes du bilan sont inscrites au bilan selon le principe de l'évaluation individuelle.

### Saisie et établissement du bilan

Toutes les opérations sont saisies dans les livres de la société et évaluées pour le compte de résultat à la date de leur conclusion. Les opérations à terme sont inscrites comme opérations hors bilan jusqu'à la date de règlement (échéance).

### Monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux cours du jour. Les actifs monétaires sont convertis et comptabilisés aux cours en vigueur à la date de clôture du bilan. Les différences de change entre la conclusion de l'opération et son règlement sont comptabilisées via le compte de résultat. Les cours suivants ont été appliqués:

	Exercice sous revue	Année précédente
USD	0.994	0.891
EUR	1.203	1.227

### Liquidités, créances résultant de papiers monétaires, créances sur les banques, passifs

Ces postes sont portés au bilan à la valeur nominale. L'escompte non encore perçu sur les titres du marché monétaire ainsi que les agios et disagios sur les propres emprunts sont délimités sur la durée.

### Prêts (créances sur la clientèle et créances hypothécaires)

Les prêts sont comptabilisés à la valeur nominale et font l'objet d'une évaluation individuelle. Les créances compromises, soit les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur puisse honorer ses engagements futurs, sont évaluées de manière séparée, et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Sont également intégrées dans cette évaluation les opérations hors bilan telles que les engagements fermes, les garanties ou les instruments financiers dérivés. Les créances sont considérées comme compromises au plus tard lorsque les paiements convenus par contrat (au titre du capital et/ou des intérêts) accusent un retard de plus de 90 jours. Les intérêts considérés comme étant en souffrance, soit les intérêts impayés depuis plus de 90 jours, et ceux dont le recouvrement est compromis ne sont plus perçus, mais directement portés en compte au niveau des correctifs de valeurs et provisions. Les prêts ne donnent plus lieu à un calcul d'intérêts lorsque la perception est à ce point compromise que ce calcul n'est plus estimé utile.

La dépréciation de valeur est calculée sur la base de la différence entre la valeur comptable de la créance considérée et le montant supposé encaissable, en tenant compte du risque de contrepartie et du produit net provenant de la réalisation des sûretés éventuelles. S'il est prévu que la procédure de réalisation s'étende sur plus d'un an, un escompte est déduit du produit estimé de la réalisation à la date de clôture du bilan.

Composé d'une multitude de petites créances, le portefeuille de crédits à la consommation fait l'objet de provisions individuelles forfaitaires constituées de manière empirique.

En plus des provisions individuelles et des provisions individuelles forfaitaires, la banque constitue une réserve forfaitaire servant à couvrir les pertes latentes, mais individuellement non identifiables à la date de clôture du bilan. Les coefficients servant au calcul de la réserve forfaitaire sont déterminés en fonction de la classification des risques interne à la banque et se fondent sur des valeurs empiriques historiques. Ces coefficients font l'objet d'une révision annuelle par la Direction générale et sont adaptés sur la base de l'évaluation actuelle du risque.

En présence d'un acte de défaut de biens ou d'un abandon de créance, une radiation du montant concerné est effectuée par le débit du compte de correctifs de valeurs correspondant. Les créances compromises sont considérées comme ayant retrouvé toute leur valeur lorsque le paiement du capital et des intérêts en souffrance se fait à nouveau dans les délais convenus et que les critères de solvabilité sont remplis. Les recouvrements de créances précédemment amorties sont crédités au compte de résultat.

### Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Le portefeuille destiné au négoce est évalué à la juste valeur (fair value) à la date de clôture. La juste valeur est le prix fixé sur le marché liquide ou calculé sur la base d'un modèle d'évaluation. Lorsque, exceptionnellement, il n'est pas possible d'établir la juste valeur, l'évaluation se fait selon le principe de la valeur la plus basse. Les intérêts et les dividendes des portefeuilles destinés au négoce sont portés au crédit du compte «Produit du négoce». Les charges de refinancement du portefeuille destiné au négoce sont débitées du compte «Produit du négoce» aux taux en vigueur sur le marché monétaire et créditées sur le compte «Produit des intérêts et des escomptes».

### Immobilisations financières

Les titres productifs d'intérêts destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués selon l'«accrual method». Dans ce cadre, l'agio et le disagio ainsi que les bénéfices ou les pertes issus d'une réalisation anticipée sont délimités sur la durée résiduelle. Au besoin, des correctifs de valeurs sont constitués pour les moins-values dictées par la solvabilité et comptabilisés sous «Correctifs de valeur, provisions et pertes».

Lorsqu'ils ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à l'échéance, les titres à intérêts fixes, produits structurés inclus, sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, c'est-à-dire soit à la valeur d'acquisition, soit à la valeur inférieure du marché. Les ajustements de valeurs sont portés par solde sous la rubrique «Autres charges ordinaires» ou «Autres produits ordinaires». Les bénéfices réalisés sur la valeur d'acquisition sont inscrits sous la rubrique «Résultat de la vente d'immobilisations financières».

Le portefeuille de titres de participations et de métaux précieux ainsi que les biens-fonds repris lors d'opérations de crédit sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse.

#### Participations

Les participations importantes (plus de 20%) doivent être évaluées selon l'«equity method». En l'occurrence, il n'existe actuellement aucune participation évaluée selon cette méthode. Les participations de moins de 20% ainsi que les participations insignifiantes sont portées au bilan à la valeur d'acquisition, sous déduction des éventuels amortissements économiquement nécessaires.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition, augmentée des investissements générant une plus-value et diminuée des amortissements économiquement nécessaires. Les terrains ne font pas l'objet d'amortissements. Les logiciels activés au bilan englobent également les prestations de tiers liées à la conception et au paramétrage des systèmes informatiques. Les prestations propres ne sont pas portées à l'actif. Les amortissements s'effectuent de manière linéaire dès l'opérationnalité des immobilisations et reposent sur la durée d'utilisation estimée:

Immeubles	de 20 à 67 ans
Aménagements intérieurs	de 10 à 20 ans
Matériel informatique et logiciels	de 3 à 10 ans
Mobilier, machines et véhicules	de 5 à 6 ans

L'actualité de la valeur des immobilisations corporelles fait l'objet d'une révision annuelle et, le cas échéant, donne lieu à des amortissements extraordinaires. Si un amortissement extraordinaire n'est plus justifié, une imputation correspondante est effectuée.

#### Correctifs de valeur et provisions

Des correctifs de valeurs et des provisions sont constitués selon le principe de la prudence pour tous les risques identifiés à la date de clôture du bilan et sont enregistrés sous ce poste du bilan. Les correctifs de valeurs et les provisions qui ne se justifient plus d'un point de vue économique sont dissous et portés au compte de résultat.

#### Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques latents de l'activité de la banque, conformément aux dispositions régissant l'établissement des comptes. Ces réserves sont imputées comme fonds propres au sens de l'art. 30 de l'ordonnance sur les fonds propres. Leur dissolution ne peut se faire que via le poste «Produits extraordinaires».

#### Obligations de prévoyance

Les collaborateurs de la Banque Migros ne sont pas affiliés à une institution de prévoyance indépendante. Leur prévoyance s'effectue exclusivement au travers de la caisse de pension Migros. En cas de sous-couverture de la caisse de pension Migros, l'employeur peut être tenu de verser des contributions d'assainissement. Les obligations supplémentaires issues de la prévoyance vieillesse complémentaire sous la forme de rentes transitoires de l'AVS (départ à la retraite des hommes à 64 ans également) doivent être prises en considération dans les comptes annuels.

#### Impôts

Les impôts sur le revenu et le capital sont déterminés sur la base du résultat et du capital de l'exercice de référence, et comptabilisés au bilan comme passifs transitoires. Les impôts latents sont calculés sur les réserves non imposables et inscrits comme provisions.

#### Propres titres de créances

Le portefeuille de propres emprunts ou propres obligations de caisse est compensé avec le poste de passif correspondant.

#### Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces postes sont publiés hors bilan à la valeur nominale. Les risques décelables font l'objet de provisions inscrites au passif.

#### Instruments financiers dérivés

Caractéristiques: les positions de négoce pour compte propre sont évaluées à la juste valeur (fair value). Les opérations de couverture sont évaluées selon les mêmes principes que les opérations de base couvertes. Les résultats des opérations de couverture sont saisis sous une rubrique de résultat identique à celle qui enregistre les résultats correspondants de l'opération couverte. Le résultat des dérivés utilisés dans le cadre de la gestion des actifs et des passifs est obtenu selon l'«accrual method», ce qui signifie que les composantes d'intérêt sont délimitées sur la durée.

Opérations de clients: les valeurs de remplacement provenant d'opérations de clients sont inscrites respectivement sous «Autres actifs» ou «Autres passifs». Leur évaluation se fait à la juste valeur.

Les valeurs de remplacement positives et négatives sur la même contrepartie ne sont en principe pas comptabilisées.

#### Opérations de mise en pension («repos»)

Les opérations de mise en pension sont considérées comme avance contre couverture de titres (Resale Agreement) ou dépôt de fonds contre mise en gage de propres titres (Repurchase Agreement). Dès lors, le montant nominal des transactions apparaît dans les postes concernant les créances envers les banques/clients et dans les postes concernant les engagements envers les banques/clients.

#### Externalisation d'activités (outsourcing)

A la Banque Migros, l'externalisation se limite au domaine de l'informatique ainsi qu'au dépôt de gages immobiliers et de polices d'assurance. Conformément aux directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA, des contrats d'externalisation détaillés ainsi que des accords de garantie de service ont été établis. Tous les collaborateurs travaillant pour les prestataires de services sont soumis au secret bancaire, ce qui garantit la confidentialité.

#### Modifications des principes d'évaluation et d'établissement du bilan

Les principes d'évaluation et d'établissement du bilan sont inchangés par rapport à l'exercice précédent.

# Informations se rapportant au bilan

en 1000 CHF	Garanties hypothécaires	Autres garanties	Sans garantie	Total
<b>Aperçu des couvertures</b>				

<b>Prêts</b>				
Créances sur la clientèle	142 438	112 083	2 461 004	2 715 526
Créances hypothécaires	32 585 941	0	0	32 585 941
immeubles d'habitation	29 631 418	0	0	29 631 418
immeubles commerciaux	1 428 703	0	0	1 428 703
artisanat et industrie	1 401 880	0	0	1 401 880
autres	123 940	0	0	123 940
<b>Total des prêts</b>	<b>32 728 379</b>	<b>112 083</b>	<b>2 461 004</b>	<b>35 301 466</b>
Année précédente	31 318 497	151 900	2 517 747	33 988 144

<b>Hors bilan</b>				
Engagements conditionnels	14 714	18 571	91 862	125 147
Engagements irrévocables	0	0	576 500	576 500
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	0	0	51 638	51 638
<b>Total hors bilan</b>	<b>14 714</b>	<b>18 571</b>	<b>719 999</b>	<b>753 284</b>
Année précédente	19 598	16 347	726 007	761 952

en 1000 CHF	Montant brut des créances	Recettes d'exploitation évaluées des garanties	Montant net des créances	Correctifs de valeurs individuels
<b>Créances risquées</b>				
<b>Total des créances risquées</b>	<b>109 906</b>	<b>52 319</b>	<b>57 587</b>	<b>54 844</b>
Année précédente	130 019	57 124	72 894	69 423

La différence entre le montant net des créances et les correctifs de valeurs individuels réside dans le fait que, en raison de la solvabilité des débiteurs, une rentrée d'argent, dont le montant est estimé avec prudence, est attendue.



en 1000 CHF	2014	2013
<b>Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce</b>		
Titres et droits-valeurs productifs d'intérêts	6 418	6 807
dont cotés	6 418	6 807
dont pas cotés	0	0
Titres de participations	67 053	93 648
Métaux précieux	1 248	1 282
<b>Total des portefeuilles de titres et de métaux destinés au négoce</b>	<b>74 719</b>	<b>101 737</b>
dont titres estimés valables pour la Banque nationale	0	0

en 1000 CHF	Valeur comptable 2014	Fair value 2014	Valeur comptable 2013	Fair value 2013
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres de créance	651 404	666 625	540 772	558 920
dont destinés à être conservés jusqu'à échéance	651 404	666 625	540 772	558 920
dont portés au bilan selon le principe de l'évaluation la plus basse	0	0	0	0
Titres de participations	0	0	0	0
dont participations	0	0	0	0
Immeubles repris lors de réalisations de gage	4 280	4 280	7 279	7 279
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>655 684</b>	<b>670 905</b>	<b>548 051</b>	<b>566 199</b>
dont titres estimés valables pour la Banque nationale	180 553		350 986	

en 1000 CHF	2014	2013
<b>Opérations de prêt et de dépôt fiduciaire avec titres</b>		
Créances de dépôts d'espèces en rapport avec des opérations de prise en pension	90 195	184 080
Obligations de dépôts d'espèces en rapport avec des opérations de mise en pension	0	0

en 1000 CHF	Évaluées selon la méthode Equity	Autres participations	Total 2014	Total 2013
<b>Présentation de l'actif immobilisé</b>				
<b>Valeur d'acquisition</b>	0	59 051	59 051	59 077
Amortissements cumulés	0	-260	-260	-106
Etat en début d'exercice	0	58 791	58 791	58 970
Investissements	0	0	0	153
Désinvestissements	0	-1	-1	-180
Amortissements	0	0	0	-153
<b>Etat en fin d'exercice</b>	0	58 790	58 790	58 791
<b>Valeur au bilan</b>				
Etat en début d'exercice	0	58 791	58 791	58 970
<b>Etat en fin d'exercice</b>	0	58 790	58 790	58 791

en 1000 CHF	2014	2013
<b>Participations</b>		
Avec valeur de cours	0	0
Sans valeur de cours	58 790	58 791
<b>Total des participations</b>	58 790	58 791

en 1000 CHF	Capital	Quota des participations	
		2014	2013
<b>Participations</b>			
<b>Participations essentielles, non consolidées</b>			
Swisslease SA, Wallisellen, intermédiaire des financements de leasing	100	100%	100%
Banque des lettres de gage des instituts hypothécaires suisses, Zurich	800 000	12%	12%
Inventx SA, Coire, prestation de services dans le domaine informatique	2 500	0%	0%
Aduno Holding SA, Zurich, organisation de cartes de crédit	25 000	7%	7%

Aucune de ces participations ne relève d'une société cotée en bourse.

en 1000 CHF	Immeubles à l'usage de la banque	Immeubles de rendement	Autres immo- bilisations corporelles	Logiciels	Total 2014	Total 2013
<b>Immobilisations corporelles</b>						
<b>Valeur d'acquisition</b>						
Etat en début d'exercice	138 933	34 639	103 705	142 445	419 723	432 248
Investissements	2 439	0	11 020	2 161	15 621	16 926
Désinvestissements	-29	-395	-10 318	-19 818	-30 560	-29 451
Restructurations	20	0	42	-62	0	0
au sein des immobilisations corporelles	20	0	42	-62	0	0
<b>Etat en fin d'exercice</b>	<b>141 362</b>	<b>34 244</b>	<b>104 450</b>	<b>124 727</b>	<b>404 783</b>	<b>419 723</b>
<b>Amortissements cumulés</b>						
Etat en début d'exercice	-53 745	-8 806	-53 416	-72 036	-188 003	-174 990
Amortissements en cours	-4 376	-203	-12 323	-18 703	-35 606	-37 981
Sorties	29	168	10 337	19 799	30 333	24 968
Restructurations	0	0	0	0	0	0
au sein des immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0
<b>Etat en fin d'exercice</b>	<b>-58 092</b>	<b>-8 842</b>	<b>-55 402</b>	<b>-70 940</b>	<b>-193 276</b>	<b>-188 003</b>
<b>Valeur au bilan</b>						
Etat en début d'exercice	85 188	25 833	50 290	70 410	231 720	257 258
<b>Etat en fin d'exercice</b>	<b>83 270</b>	<b>25 402</b>	<b>49 048</b>	<b>53 787</b>	<b>211 507</b>	<b>231 720</b>
<b>Valeur d'assurance incendie des immeubles</b>					<b>124 509</b>	<b>131 841</b>
<b>Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles</b>					<b>0</b>	<b>0</b>

en 1000 CHF	2014	2013
<b>Autres actifs</b>		
Valeurs de remplacement positives	551	15 471
Compte de compensation	43 550	0
Impôts indirects	3 391	4 657
Comptes d'ordre	1 460	1 445
Autres actifs	0	0
<b>Total des autres actifs</b>	<b>48 952</b>	<b>21 573</b>
<b>Autres passifs</b>		
Valeurs de remplacement négatives	44 848	1 518
Compte de compensation	0	13 669
Impôts indirects	39 151	45 670
Comptes d'ordre	27 113	24 550
Coupons non encaissés et obligations de caisse	925	2 443
Autres passifs	10 278	9 812
<b>Total des autres passifs</b>	<b>122 316</b>	<b>97 664</b>

#### Frais de fondation, d'augmentation du capital et d'organisation portés à l'actif du bilan

Aucun frais de ce genre n'a été porté à l'actif du bilan cette année, ni l'année précédente. En règle générale, ils sont débités directement du compte de résultat.

#### Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

Les informations concernant l'institution de prévoyance proviennent de la section consacrée aux principes d'évaluation et d'établissement du bilan.

##### Avantage/engagement économique et charges de prévoyance

Selon les derniers comptes annuels révisés (conformément à la Swiss GAAP RPC 26), le taux de couverture de la caisse de pension Migros s'élevait à 116,9% au 31 décembre 2013. Dès lors que les réserves de fluctuation de valeur de la caisse de pension Migros n'atteignent pas encore le niveau fixé par la réglementation, la caisse ne présente pas une situation de surcouverture au sens de la recommandation Swiss GAAP RPC 16. La caisse de pension Migros n'a détenu aucune réserve de contributions de l'employeur ni durant l'exercice sous revue, ni au cours de l'exercice précédent.

en 1000 CHF	Année d'émission	Taux d'intérêt	Echéance	2014	2013
<b>Emprunts en cours et prêts des centrales d'émission de lettres de gage</b>					
Emprunt obligataire	2007	2,875%	9.2.2015	250 000	250 000
<b>Total des emprunts obligataires</b>				<b>250 000</b>	<b>250 000</b>
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		-	2014	0	479 300
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		1,94%	2015	387 000	387 000
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		1,63%	2016	360 400	360 400
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		2,33%	2017	367 100	367 100
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		3,03%	2018	285 000	285 000
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		2,28%	2019	297 000	297 000
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		2,09%	2020-2041	2 754 200	2 018 400
<b>Total des prêts des centrales d'émission de lettres de gage</b>		<b>2,13%</b>		<b>4 450 700</b>	<b>4 194 200</b>
<b>Total des emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage</b>				<b>4 700 700</b>	<b>4 444 200</b>

en 1000 CHF	2014	2013
<b>Actifs mis en gage ou cédés ainsi qu'actifs sous réserve de propriété</b>		
Hypothèques mises en gage pour banque de lettres de gage	7 078 391	6 380 367
<b>Actifs mis en gage ou cédés</b>	<b>7 078 391</b>	<b>6 380 367</b>
Prêts pour banque de lettres de gage	4 450 700	4 194 200
<b>Engagements effectifs correspondants</b>	<b>4 450 700</b>	<b>4 194 200</b>

en 1000 CHF	Risques de défaillance (risques de recouvrement et risques- pays)	Provisions pour impôts latents	Réserves pour risques bancaires généraux	Provisions pour restruc- turation	Autres provisions	Total 2014	Total 2013
<b>Correctifs de valeurs et provisions</b>							
<b>Valeur au bilan en début d'exercice</b>	97 141	317 408	1 208 592	0	20 338	1 643 480	1 612 113
Utilisations conformes au but	-13 037	0	0	0	0	-13 037	-6 708
Recouvrements et intérêts compromis	3 914	0	0	0	0	3 914	4 026
Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	2 978	0	0	0	641	3 620	46 327
Dissolutions au profit du compte de résultat	-8 674	0	0	0	-1 451	-10 125	-12 279
<b>Valeur au bilan en fin d'exercice</b>	82 322	317 408	1 208 592	0	19 529	1 627 851	1 643 480

en 1000 CHF	2014	2013
<b>Créances et engagements envers des sociétés liées et crédits aux organes</b>		
Créances envers des sociétés liées	0	0
Engagements envers des sociétés liées	34 328	36 389
Créances provenant de crédits aux organes de la banque	10 252	9 858

#### Transactions avec des parties liées

Les transactions avec des parties liées (opérations sur papiers-valeurs, trafic des paiements, octroi de crédit et tenue de compte) se font à des conditions préférentielles. Les crédits aux organes bénéficient des conditions préférentielles réservées au personnel, l'écart par rapport aux conditions du marché étant limité à 1%.

en 1000 CHF	
<b>Justification des capitaux propres</b>	
<b>Capitaux propres au début de l'année sous revue</b>	
Capital-actions	700 000
Réserves issues du bénéfice	868 534
dont non distribuables	167 000
Réserves pour les risques bancaires généraux	1 208 592
Bénéfice de l'exercice	174 042
<b>Total des capitaux propres au début de l'année sous revue</b>	<b>2 951 168</b>
Païement des dividendes	-27 000
Attribution aux réserves pour les risques bancaires généraux	0
Bénéfice de l'exercice	225 211
<b>Total des capitaux propres à la fin de l'année sous revue</b>	<b>3 149 379</b>
dont:	
Capital-actions	700 000
Réserves issues du bénéfice	1 015 576
dont non distribuables	167 000
Réserves pour les risques bancaires généraux	1 208 592
Bénéfice de l'exercice	225 211

Les informations liées aux fonds propres réglementaires sont publiées sur [www.banquemigros.ch](http://www.banquemigros.ch).

en 1000 CHF	Valeur nominale totale 2014	Nombre 2014	Capital donnant droit au dividende 2014	Valeur nominale totale 2013	Nombre 2013	Capital donnant droit au dividende 2013
<b>Capital de société</b>						
Capital-actions*	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000
<b>Total du capital de société</b>	<b>700 000</b>	<b>700 000</b>	<b>700 000</b>	<b>700 000</b>	<b>700 000</b>	<b>700 000</b>

\* divisé en 700 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1000

en 1000 CHF	Nominal 2014	Proportion en % 2014	Nominal 2013	Proportion en % 2013
<b>Porteurs de capital importants (avec droit de vote)</b>				
Migros Participations SA, Rüschtlikon	700 000	100	700 000	100

La Fédération des coopératives Migros détient indirectement, par l'intermédiaire de Migros Participations SA (Rüschtlikon), 100% de la Banque Migros.

en 1000 CHF	A vue	Dénonçable	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois jusqu'à 12 mois	Plus de 12 mois jusqu'à 5 ans	Plus de 5 ans	Immobilisé	Total
<b>Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds étrangers</b>								
<b>Actif circulant</b>								
Liquidités	2 782 280	0	0	0	0	0	0	2 782 280
Créances sur les banques	251 599	0	710 850	623 762	90 195	0	0	1 676 406
Créances sur la clientèle	244 647	162 565	711 197	231 348	1 302 734	63 035	0	2 715 526
Créances hypothécaires	15 026	1 348 384	2 508 667	3 938 840	17 136 549	7 638 473	0	32 585 941
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	74 719	0	0	0	0	0	0	74 719
Immobilisations financières	0	0	59 982	93 978	415 575	81 869	4 280	655 684
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>3 368 272</b>	<b>1 510 949</b>	<b>3 990 697</b>	<b>4 887 928</b>	<b>18 945 053</b>	<b>7 783 377</b>	<b>4 280</b>	<b>40 490 556</b>
Année précédente	2 849 030	1 711 749	3 998 563	4 764 853	18 130 799	7 064 427	7 279	38 526 701
<b>Fonds étrangers</b>								
Engagements envers les banques	18 711	0	40 828	0	0	0	0	59 538
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	0	27 416 823	0	0	0	0	0	27 416 823
Autres engagements envers la clientèle	3 830 361	68 521	2 000	343	0	0	0	3 901 224
Obligations de caisse	0	0	28 873	98 106	320 677	504 175	0	951 831
Prêts des centrales d'émission	0	0	270 100	366 900	1 309 500	2 754 200	0	4 700 700
<b>Total des fonds étrangers</b>	<b>3 849 071</b>	<b>27 485 344</b>	<b>341 801</b>	<b>465 349</b>	<b>1 630 177</b>	<b>3 258 375</b>	<b>0</b>	<b>37 030 117</b>
Année précédente	3 789 759	25 979 345	215 190	448 837	2 025 635	2 817 993	0	35 276 760



en 1000 CHF	Suisse 2014	Etranger 2014	Suisse 2013	Etranger 2013
<b>Répartition des actifs par groupe de pays</b>				
<b>Actifs</b>				
Liquidités	2 762 778	19 502	2 223 215	16 532
Créances sur les banques	1 409 831	266 576	1 070 847	578 175
Créances sur la clientèle	2 699 832	15 694	2 805 695	19 102
Créances hypothécaires	32 578 816	7 124	31 153 446	9 901
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	57 487	17 232	83 452	18 285
Immobilisations financières	188 192	467 492	178 459	369 592
Participations	58 755	36	58 755	36
Immobilisations corporelles	211 507	0	231 720	0
Comptes de régularisation	36 552	0	43 448	0
Autres actifs	48 952	0	21 573	0
<b>Total des actifs</b>	<b>40 052 701</b>	<b>793 656</b>	<b>37 870 610</b>	<b>1 011 623</b>
<b>Passifs</b>				
Engagements envers les banques	59 538	0	25 132	3 750
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	26 259 752	1 157 071	24 805 594	1 132 670
Autres engagements envers la clientèle	3 758 488	142 736	3 690 610	127 821
Obligations de caisse	951 831	0	1 046 983	0
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	4 700 700	0	4 444 200	0
Comptes de régularisation	125 287	0	121 754	0
Autres passifs	122 316	0	97 664	0
Correctifs de valeur et provisions	419 259	0	434 888	0
Réserves pour les risques bancaires généraux	1 208 592	0	1 208 592	0
Capital-actions	700 000	0	700 000	0
Réserves issues du bénéfice	1 015 576	0	868 534	0
Bénéfice de l'exercice	225 211	0	174 042	0
<b>Total des passifs</b>	<b>39 546 550</b>	<b>1 299 807</b>	<b>37 617 992</b>	<b>1 264 241</b>

en 1000 CHF	2014	Proportion en % 2014	2013	Proportion en % 2013
<b>Répartition des actifs par pays respectivement groupe de pays</b>				
Suisse	40 052 701	98,1	37 870 610	97,4
Allemagne	222 337	0,5	96 581	0,2
Grande-Bretagne	183 873	0,5	404 342	1,0
France	81 462	0,2	57 312	0,1
Etats-Unis	79 290	0,2	95 023	0,2
Pays-Bas	52 608	0,1	102 489	0,3
Autriche	40 768	0,1	52 588	0,1
Luxembourg	31 854	0,1	68 569	0,2
Autres pays	101 464	0,2	134 718	0,3
<b>Total des actifs</b>	<b>40 846 357</b>	<b>100,0</b>	<b>38 882 233</b>	<b>100,0</b>

en 1000	CHF	EUR	USD	Autres
<b>Répartition par monnaie</b>				
<b>Actifs</b>				
Liquidités	2 633 041	138 491	4 468	6 279
Créances sur les banques	809 611	579 351	195 822	91 622
Créances sur la clientèle	2 686 812	16 351	12 356	6
Créances hypothécaires	32 584 540	860	540	0
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	56 702	10 988	3 801	3 228
Immobilisations financières	475 757	179 927	0	0
Participations	58 755	36	0	0
Immobilisations corporelles	211 507	0	0	0
Comptes de régularisation	36 552	0	0	0
Autres actifs	48 952	0	0	0
<b>Total des actifs (au bilan)</b>	<b>39 602 230</b>	<b>926 004</b>	<b>216 988</b>	<b>101 136</b>
Exigences de livraison des opérations au comptant sur les devises, des opérations à terme sur les changes et des opérations d'option sur devises	52 989	29 632	18 991	6 454
<b>Total des actifs</b>	<b>39 655 219</b>	<b>955 635</b>	<b>235 979</b>	<b>107 590</b>
<b>Passifs</b>				
Engagements envers les banques	10 911	35 481	1 348	11 799
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	26 658 738	758 086	0	0
Autres engagements envers la clientèle	3 418 846	151 781	228 292	102 304
Obligations de caisse	951 831	0	0	0
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	4 700 700	0	0	0
Comptes de régularisation	125 287	0	0	0
Autres passifs	122 316	0	0	0
Correctifs de valeur et provisions	419 259	0	0	0
Réserves pour les risques bancaires généraux	1 208 592	0	0	0
Capital-actions	700 000	0	0	0
Réserves issues du bénéfice	1 015 576	0	0	0
Bénéfice de l'exercice	225 211	0	0	0
<b>Total des passifs (au bilan)</b>	<b>39 557 266</b>	<b>945 348</b>	<b>229 640</b>	<b>114 103</b>
Obligations de livraison des opérations au comptant sur les devises, des opérations à terme sur les changes et des opérations d'option sur devises	53 475	28 929	19 140	6 522
<b>Total des passifs</b>	<b>39 610 741</b>	<b>974 277</b>	<b>248 780</b>	<b>120 625</b>
Positions nettes par monnaie	44 478	-18 642	-12 801	-13 035

# Informations sur les opérations hors bilan

en 1000 CHF	Valeurs de remplacement		Instruments commerciaux Montant du sous-jacent	Valeurs de remplacement		Instruments hedging Montant du sous-jacent
	positives	négatives		positives	négatives	
<b>Instruments financiers dérivés ouverts</b>						
<b>Instruments de taux</b>						
Swaps	0	773	80 000	0	43 550	12 250 000
<b>Devises / métaux précieux</b>						
Contrats à terme	545	519	106 464	0	0	0
Options (OTC)	6	6	2 074	0	0	0
<b>Total avant la prise en compte des contrats monétaires de groupe</b>	<b>551</b>	<b>1 298</b>	<b>188 538</b>	<b>0</b>	<b>43 550</b>	<b>12 250 000</b>
Année précédente	1 126	842	168 694	14 346	676	8 250 000

en 1000 CHF	Valeurs de remplacement cumulées	
	positives	négatives
<b>Total avant la prise en compte des contrats monétaires de groupe</b>	<b>551</b>	<b>44 848</b>
Année précédente	15 471	1 518

en 1000 CHF	2014	2013
<b>Répartition des engagements conditionnels</b>		
<b>Engagements conditionnels</b>		
Garanties de couverture de crédit et similaires	2 215	3 024
Garanties de prestations de garantie et similaires	122 932	135 085
<b>Total des engagements conditionnels</b>	<b>125 147</b>	<b>138 109</b>
<b>Répartition des opérations fiduciaires</b>		
<b>Placements fiduciaires</b>		
Placements fiduciaires auprès de banques tierces pour le compte du client	8 635	9 520
Comptes gérés à titre fiduciaire pour la Communauté Migros	1 686 107	1 612 854
<b>Total des placements fiduciaires</b>	<b>1 694 742</b>	<b>1 622 374</b>

# Informations sur le compte de résultat et autres informations essentielles

en 1000 CHF	2014	2013	Variation	en %
<b>Répartition du résultat des opérations de négoce</b>				
<b>Résultat des opérations de négoce</b>				
Opérations sur devises et espèces	31 254	34 331	-3 076	-9
Métaux précieux	100	89	+10	+12
Négoce de titres	4 310	-2 083	-	-
<b>Total des opérations de négoce</b>	<b>35 664</b>	<b>32 337</b>	<b>+3 327</b>	<b>+10</b>
<b>Répartition des charges du personnel</b>				
<b>Charges du personnel</b>				
Salaires	140 748	141 425	-676	-0
Contributions aux institutions de prévoyance professionnelle	15 872	16 468	-596	-4
Autres prestations sociales	10 329	10 512	-183	-2
Autres charges du personnel	7 377	7 378	-1	-0
<b>Total des charges du personnel</b>	<b>174 327</b>	<b>175 783</b>	<b>-1 456</b>	<b>-1</b>
<b>Répartition des autres charges d'exploitation</b>				
<b>Charges d'exploitation</b>				
Coût des locaux	19 209	18 767	+443	+2
Informatique, mobilier et installations	44 286	44 165	+120	+0
Autres charges d'exploitation	47 463	47 516	-53	-0
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>110 958</b>	<b>110 448</b>	<b>+510</b>	<b>+0</b>
<b>Répartition des charges d'impôts</b>				
<b>Charges d'impôts</b>				
Constitution de provisions pour impôts latents	0	6 494	-6 494	-100
Charges impôts courants	61 670	48 233	+13 437	+28
<b>Total des charges d'impôts</b>	<b>61 670</b>	<b>54 727</b>	<b>+6 943</b>	<b>+13</b>

en 1000 CHF	2014	2013	Variation	en %
<b>Commentaire des produits et charges extraordinaires</b>				
<b>Produits extraordinaires</b>				
Autres produits extraordinaires	680	2 309	-1 629	-71
<b>Total des produits extraordinaires</b>	<b>680</b>	<b>2 309</b>	<b>-1 629</b>	<b>-71</b>
<b>Charges extraordinaires</b>				
Réserve pour risques bancaires généraux	0	17 506	-17 506	-100
Autres charges extraordinaires	0	0	+0	+0
<b>Total des charges extraordinaires</b>	<b>0</b>	<b>17 506</b>	<b>-17 506</b>	<b>-100</b>

en 1000 CHF	Total livre du négoce	
	31.12.2014	31.12.2013
<b>Value at Risk</b>		
La Value at Risk (VaR)* calculée à la fin 2014 concernait la base reconnue et diversifiée de CHF 0,3 million.		
<b>Type de risque</b>		
Risque d'intérêt	8	10
Risque sur monnaies étrangères	68	129
Risque de cours sur les actions	276	744
<b>Non différencié</b>	<b>352</b>	<b>882</b>
Effet de diversification	-10	81
<b>Diversifié</b>	<b>342</b>	<b>801</b>

\* La VaR est calculée avec une probabilité d'émergence de problème / niveau de confiance de 99% et sur une durée d'un jour.  
La VaR comprend le livre du négoce sans les métaux précieux.

# Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision  
à l'Assemblée générale de  
la Banque Migros SA  
Zurich

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels («true and fair view»)

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Banque Migros SA, composés du compte de résultat, du bilan, du tableau de financement et de l'annexe (pages 7 à 30) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration, conformément aux règles d'établissement des comptes applicables aux banques, ainsi qu'aux dispositions légales et aux statuts. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser l'audit de manière telle à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. L'audit comprend,

en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2014 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les règles d'établissement des comptes applicables aux banques, et sont conformes à la loi suisse.

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

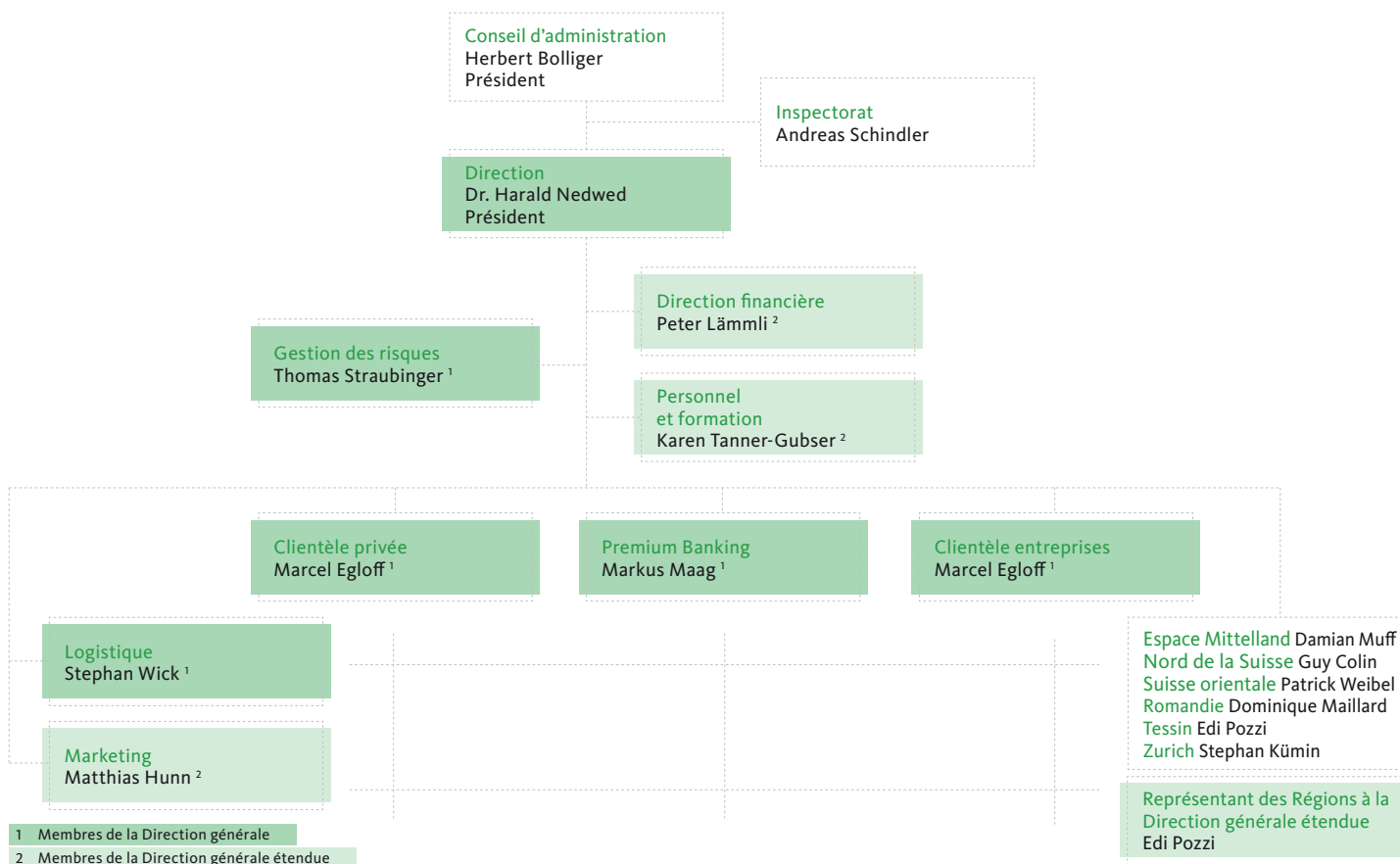
PricewaterhouseCoopers SA

Andrin Bernet  
Expert-réviseur  
Réviseur responsable

Daniel Frank  
Expert-réviseur

Zurich, le 3 mars 2015

# Organigramme au 1.1.2015



## Fonctions du Conseil d'administration

	Conseil d'administration	Comité d'audit	Comité de crédit	Comité des finances	Comité du personnel
<b>Herbert Bolliger</b> Président de la délégation de l'administration de la Fédération des coopératives Migros	Président		Membre	Membre	Président
<b>Jörg Zulauf</b> Vice-président de la délégation de l'administration de la Fédération des coopératives Migros	Vice-président	Membre	Membre	Membre	Membre
<b>Irene Billo</b> Membre du Conseil d'administration Représentante du personnel	Membre				
<b>Dr. Dick F. Marty*</b> Conseiller juridique et économique, ancien conseiller aux Etats	Membre	Président			
<b>Prof. Dr. Peter Meier*</b> Professeur à la Haute école zurichoise en sciences appliquées	Membre			Président	
<b>Dr. Isabel Stirnimann Schaller*</b> Avocate	Membre	Membre			
<b>Prof. Dr. Rudolf Volkart*</b> Senior Partner IFBC AG, Professeur ordi- naire émérite en «Corporate Finance» auprès de l'Université de Zurich	Membre		Président		

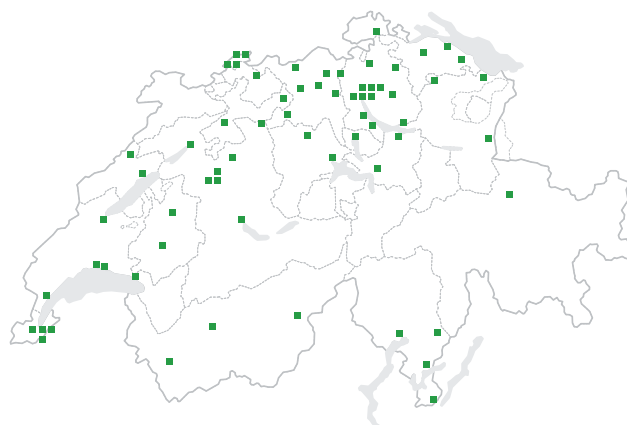
\* Membres indépendants du Conseil d'administration selon les critères de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA.



# Succursales

## Régions

Responsables	Espace Mittelland	Nord de la Suisse	Suisse orientale	Romandie	Tessin	Zurich
Région	Damian Muff	Guy Colin	Patrick Weibel	Dominique Maillard	Edi Pozzi	Stephan Kümin
Clientèle privée	Otto Born	Joachim Strittmatter	Hanspeter Lienhard	Christian Miserez	Alberto Crugnola	Ursi Flückiger
Premium Banking	Urs Schneider	Guido Holzherr	Franz Osterwalder	Jean-Claude Oswald	Paolo Sulmoni a.i.	Andreas Murr
Clientèle entreprises	Rolf Spring	Jürg Vögtlin	Alfred Schaub	Dominique Maillard a.i.	Pier Luigi Negri	Urs Baumann
Services	Peter Fischer (dès le 1.1.2015)	Martin Kradolfer	Hans Steingruber	Laurent Savoy	Giorgio Metelerkamp	Ralph Schürer (dès le 1.1.2015)



■ Succursales

## 66 succursales

**Espace Mittelland** Berne: Aarberggasse, Berne-Brünnen; Berthoud, Bienne, Brigue, Langenthal, Lucerne, Schönbühl, Schwyz, Soleure, Sursee, Thoune

**Nord de la Suisse** Aarau, Bâle: Aeschenplatz, Gundelitor; Frick, Lenzbourg, Liestal, Olten, Reinach (BL), Riehen, Zofingue

**Suisse orientale** Amriswil, Buchs (SG), Coire, Frauenfeld, Kreuzlingen, Pfäffikon (SZ), Rapperswil, Saint-Gall, Schaffhouse, Wil, Winterthour

**Romandie** Bulle, Fribourg, Genève: Carouge-La Praille, Chêne-Bourg, Mont-Blanc, Rue Pierre-Fatio; La Chaux-de-Fonds, Lausanne:

Place de l'Europe, Rue Madeleine; Martigny, Neuchâtel, Nyon, Sion, Vevey, Yverdon-les-Bains

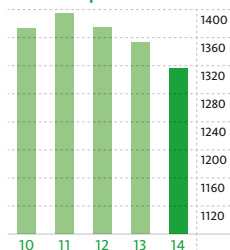
**Tessin** Bellinzone, Chiasso, Locarno, Lugano

**Zurich** Baden, Brugg, Bülach, Thalwil, Uster, Wädenswil, Wallisellen-Richti, Wohlen, Zoug, Zurich: Altstetten, Limmatplatz, Oerlikon, Seidengasse, Stockerstrasse

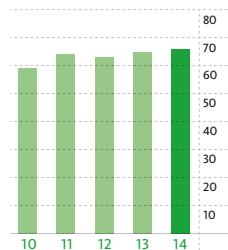
## Ouverture prévue d'une nouvelle succursale à Genève

En 2014, une nouvelle succursale de la Banque Migros a été inaugurée à Yverdon-les-Bains, tandis que la succursale du centre commercial Glatt a été transférée à Wallisellen-Richti. Une nouvelle ouverture à Meyrin (GE) est prévue en 2015. A fin 2014, les effectifs en équivalent plein temps s'élevaient à 1317 collaborateurs, dont 73 apprentis.

Effectif du personnel



Succursales



## Impressum

Banque Migros SA, case postale, 8010 Zurich-Mülligen, [www.banquemigros.ch](http://www.banquemigros.ch)  
Service Line 0848 845 400, du lundi au vendredi 8-19 heures, samedi 8-12 heures

Concept et réalisation: Jung von Matt / Limmat AG

Typographie: Theiler Werbefabrik GmbH